



Appel d'Offres

Pour

**LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE D'UN
MECANISME DE FINANCEMENT DE L'INVENTION ET DE
L'INNOVATION**

TERMES DE REFERENCE

Mars 2019

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est chargée d'assurer la protection des titres de propriété Intellectuelle de ses 17 Etats membres et de contribuer au développement de ceux-ci.

Ces Etats, à travers divers documents, notamment la Déclaration d'Abidjan, l'Initiative de Libreville, la Déclaration de Ouagadougou et celle de Dakar ont souligné une prise en compte insuffisante de la propriété intellectuelle dans les politiques et programmes nationaux de développement de même qu'un faible niveau d'exploitation des actifs de la propriété intellectuelle par les entreprises nationales.

C'est dans cette optique que l'OAPI a mis en place le Fonds d'Aide à la Promotion de l'invention et de l'innovation (*FAPI*) qui accordait des subventions aux projets de recherche et aux prototypages.

Sur les dix dernières années, l'OAPI a financé des projets de recherche, de prototypage dont il est difficile d'apprécier l'impact réel dans le développement de ses Etats membres.

Dans le souci d'optimiser l'impact que cet appui pourrait avoir sur les Etats membres et d'atténuer le risque lié au caractère incertain du financement de l'innovation, l'OAPI dans son plan stratégique 2018-2022 se propose de mettre en place un mécanisme de financement de l'invention et de l'innovation technologique adapté aux besoins réels des Etats et permettant d'apprécier à court, moyen et long terme l'impact du soutien que l'OAPI apporte pour leur développement.

Ce mécanisme de financement qui prendra en compte les expériences infructueuses que l'Organisation mène depuis plusieurs années dans ce domaine, se veut une nouvelle approche en vue de contourner les difficultés et insuffisances notées dans la mise en œuvre de la réforme du Fonds d'Aide à la Promotion de l'Invention et de l'Innovation (*FAPI*).

1- OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude a pour objet de proposer un mécanisme de financement fiable, plus adapté, moins risqué, facile à mettre en œuvre et dont les règles d'intervention, les conditions, le coût et le suivi conviennent à l'OAPI.

En d'autres termes, il s'agira :

- D'effectuer une analyse comparée des systèmes de financement et/ou d'accompagnement de l'invention et de l'innovation existants et efficient sur le continent Africain ;
- D'identifier les besoins et le type de financement approprié à l'invention et à l'innovation technologique à impact réel pour l'OAPI et les Etats ;
- De proposer des mécanismes de financement adaptés ;
- De proposer des procédures d'accompagnement et de suivi des mécanismes de financement;
- De proposer des partenaires permettant d'assurer la soutenabilité de ces mécanismes.

Pour ce faire, explorer :

- Des organismes de garantie des investissements ;
- Le mécanisme de financement de « faire-faire » ;
- Le mécanisme de capital risque ;
- Le mécanisme de subvention ;
- Le crédit-bail, l'affacturage
- Etc.

2 - RESULTATS ATTENDUS

Le consultant devra proposer un rapport détaillé contenant les éléments non exhaustifs suivants :

- ✓ Trois propositions d'options de financement et /ou d'accompagnement de l'invention et de l'innovation basées sur l'analyse comparée des systèmes de financement existants ;
- ✓ un mécanisme de financement fiable, plus adapté, moins risqué, facile à mettre en œuvre et dont les règles d'intervention, les conditions, le coût et le suivi conviennent à l'OAPI ;

- ✓ Les domaines et modalités d'intervention, le mode de fonctionnement (un modèle de gestion) ainsi que les modalités d'approche de chaque institution identifiée (des plans de mise en place des partenariats);
- ✓ Un document annexe comportant un projet de manuel de procédures de mise œuvre, des modèles de partenariat avec la ou les Institutions identifiées de même que les supports de travail, les mécanismes d'accompagnement, de suivi évaluation des projets financés ;
- ✓ Un mécanisme de suivi évaluation de l'option de financement retenue.

3 – STRATEGIE

Pour atteindre les objectifs susvisés, le consultant (Cabinet/Bureau d'étude et d'ingénierie financière) chargé de l'étude devra notamment :

- Collecter auprès de l'OAPI, des personnes ressources, des Etats étrangers et des institutions internationales, les données et informations nécessaires à la réalisation de l'étude ;
- Analyser et traiter les données ainsi recueillies ;
- Rédiger un projet de rapport ;
- Rédiger les annexes ;
- Finaliser le document définitif du Mécanisme de financement retenu au regard des résultats attendus et des observations formulées par l'OAPI.

Dans cette perspective, une série d'étapes sont nécessaires pour conduire méthodiquement le processus à savoir : Une réunion de cadrage, des déplacements, une réunion de sélection de l'option de financement à retenir au terme du premier livrable, une réunion de restitution des livrables.

- ORGANISATION DE LA MISSION

D'une manière opérationnelle, une équipe en charge du suivi de l'exécution de l'étude sera mise en place et coordonnée par la Direction des Brevets et autres Créations Techniques (DBCT).

Au début de l'étude, le prestataire devra produire un calendrier de travail couvrant les différentes activités prévues ci-dessus. Ce projet de calendrier sera validé par la Direction générale de l'OAPI.

Par la suite, il aura l'obligation de produire un rapport mensuel montrant les progrès réalisés dans l'exécution de la mission. Le prestataire tiendra des séances de travail régulières avec l'équipe de suivi pour produire les résultats intermédiaires et les faire valider au fur et à mesure.

Un projet de rapport sera produit. Ce projet fera ensuite l'objet d'amendements et observations par la Direction générale de l'OAPI.

Le prestataire produira chaque fois un document d'étape comprenant les amendements de toutes les parties prenantes en trois exemplaires ainsi qu'une version électronique.

- REUNION DE CADRAGE.

Au démarrage de la mission, une réunion de cadrage sera organisée au siège de l'OAPI entre le consultant et l'OAPI afin de permettre notamment une mise à niveau des informations, une compréhension identique des termes de références et des résultats attendus. Cette réunion permettra en outre de clarifier, si nécessaire, les attentes de chacun vis-à-vis des objectifs de l'étude.

- DEPLACEMENTS AUPRES DE CERTAINS PAYS ET/OU INSTITUTIONS

Le consultant pourrait être amené, dans le cadre de l'exécution de sa mission, à se déplacer auprès de certains pays et/ou certaines institutions nationales ou internationales pour recueillir leurs avis, conseils, attentes, informations, etc. afin de bien élaborer son rapport. Toutefois, ces divers déplacements doivent recevoir au préalable l'approbation de l'OAPI et mandat doit être donné au Consultant dans ce cadre. Il pourrait être assisté dans ce cas par les responsables des Structures Nationales de Liaison de l'OAPI.

- REUNION DE RESTITUTION

Avant la fin de la mission, une réunion de restitution sera organisée au siège de l'OAPI. Au cours de cette réunion, le consultant présentera son projet de rapport de mission axé sur les différentes informations susceptibles de figurer dans le rapport final.

A l'issue de la mission, le consultant remettra, dans les deux semaines qui suivent la réunion de restitution, la version finale du rapport en 15 exemplaires sous version papier accompagnée d'une version électronique.

4- PROFIL DU CABINET OU DE L'EQUIPE DE CONSULTANTS

L'Equipe de consultants ou le cabinet doit avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la réalisation des études similaires et avoir participé ou réalisé au moins trois (03) Etudes sur le financement des START up, des PME et surtout dans le domaine de l'exploitation des actifs de la propriété intellectuelle.

En outre :

- Le consultant principal (Chef de Mission) doit être titulaire d'un diplôme BAC+5 au moins en ingénierie financière, en planification, en statistique ou en économie ou tout autre domaine équivalent. Il doit disposer d'une expérience avérée dans le domaine de la valorisation de l'invention et de l'innovation technologique, avoir au moins 10 ans d'expériences professionnelles dont 5 ans dans le domaine de compétence de la consultation, avoir une bonne connaissance de la problématique, avoir une connaissance approfondie en matière du suivi-évaluation des projets, faire preuve d'une bonne capacité de coordination et avoir de l'expérience en matière de travail en équipe, avoir une bonne capacité de rédaction, de synthèse et apte à présenter des documents de qualité ;
- Le cabinet ou l'équipe de consultants doit inclure dans son équipe toute compétence lui permettant d'appréhender les questions liées aux spécificités du financement et/ou d'accompagnement des inventeurs et innovateurs ;
- Avoir une maîtrise de l'environnement et du fonctionnement des bailleurs de fonds, des banques classiques et des institutions de garantie notamment en Afrique ;
- Avoir une bonne connaissance du système OAPI de même que les enjeux et des stratégies de développement de ses Etats membres ;
- Le Prestataire fournira les curricula vitae des personnes constituant l'équipe avec des pièces justificatives des expériences y relatives.

5- DUREE DE L'ETUDE

La durée de réalisation de cette étude est de **4 mois** à compter de la date de signature du contrat avec le Cabinet d'étude qui sera retenu suite à un avis d'appel d'offres international.

6 - CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

LIVRABLES	SEMAINE																
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
-Trois propositions d'options de financement ;		■	■	■	■												
-Mécanisme de financement et domaine et modalités d'intervention						■	■	■	■								
-Présentation du rapport provisoire (document annexe et mécanisme de suivi-évaluation ;										■	■	■	■	■	■		
-Dépôt du rapport définitif;																■	■

7- Constitution du dossier

Les offres devront contenir :

- une copie certifiée conforme de l'extrait d'inscription au registre de commerce ou un acte notarié de constitution d'équipe ou de groupement ;
- la situation vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- la situation vis-à-vis de l'organisme de sécurité Sociale ;
- la soumission faisant connaître le nom et l'adresse ou la dénomination et le siège social du prestataire ;
- les moyens humains et matériels ;
- les références et la nature des études déjà réalisées : dates, lieux et documents probants ;
- les agréments de représentation, si possible ;
- l'offre financière contenant les coûts estimatifs en francs CFA.

Les offres devront parvenir à l'adresse : OAPI, Place de la préfecture Nlongkak,
B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél : +237 222 20 57 00 au plus tard le 30 avril 2019 à
14h

8 – Critères d'évaluation

L'OAPI choisira librement l'offre du prestataire qui lui paraîtra la meilleure au regard
des critères ci-après :

N°	Critères	Note
1	Présentation générale de l'offre	/5
2	Compréhension des objectifs de la mission	/20
3	Références professionnelles du soumissionnaire et de son personnel clé le cas échéant	/40
4	Eléments du coût (conditions et facilités de paiement)	/30
5	Chronogramme de la mission	/5
	TOTAL	/100

L'ouverture des offres aura lieu le 30 avril 2019 à 14h30 heures au siège de l'OAPI.

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.